Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 17691

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d"information"))
Brevet de mécanicien 750 kW

Nouvel intitulé : Brevet de mécanicien 750 kW

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de la mer

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

311u Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Formacode(s):

31872 transport maritime, 31883 mécanicien bord

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le brevet de mécanicien 750 kW est un titre délivré par les services des affaires maritimes au candidat marin qui répond aux exigences de compétence et d'expérience en mer requises.

Le brevet de mécanicien 750 kW permet à son titulaire d'exercer les fonctions, d'officier chef de quart machine, de second mécanicien ou de chef mécanicien sur tout type de navire (commerce, pêche, plaisance professionnelle) dont la puissance propulsive est inférieure à 750 kW. Il est responsable de la conduite et de l'entretien du moteur principal et de la totalité de l'installation technique du navire.

II doit

- veiller aux préparatifs de lancement des moteurs,
- effectuer les transferts de combustible nécessaires tout en surveillant la stabilité du navire,
- veiller au bon fonctionnement des moteurs, des installations frigorifiques et hydrauliques, ainsi que de la climatisation,
- effectuer les entretiens périodiques tels que vidange, graissage et réaliser les réparations courantes pour maintenir les moteurs en bon état.
 - tenir à jour le journal machine du navire en respect des règles internationales.

Pour exercer cette fonction le titulaire du brevet de mécanicien 750 kW doit notamment :

- savoir faire fonctionner les machines marines, les auxiliaires et les systèmes de commande connexes ;
- savoir faire fonctionner les systèmes électriques, électroniques et de commande ;
- savoir utiliser l'outillage pour les travaux de maintenance et d'entretien des moteurs qu'il maintient en bon état ;
- connaître les problématiques fondamentales de la stabilité d'un navire pour la sécurité des passagers et des marchandises ;
- savoir rédiger un compte rendu suite à une avarie et communiquer aisément avec l'équipage.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs d'activité tels que le commerce, la pêche ou la plaisance professionnelle. En exemple, on peut citer des navires de charge ou à passagers de taille modeste, des chalutiers armés en pêche au large ou des yachts.

Outre la fonction de chef mécanicien sur tout type de navire dont la puissance propulsive est inférieure à 750 kW, le titulaire du brevet de mécanicien 750 kW peut occuper des fonctions d'ouvrier mécanicien sur des navires de puissance supérieure.

Après quelques années d'expérience , il peut poursuivre sa carrière en intégrant le cours conduisant à la délivrance d'un diplôme de chef mécanicien 3000 kW.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N3102: Equipage de la navigation maritime

N3103 : Navigation fluviale <u>I1605</u> : Mécanique de marine

Réglementation d'activités :

Pour exercer les fonctions visées, le marin doit satisfaire à des conditions d'aptitude médicale.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le contenu de la formation et les compétences visées portent sur les matières suivantes :

- les techniques d'atelier ;
- les machines marines et les auxiliaires ;
- le dessin technique et la lecture de plans ;
- l'électricité et l'automatisme ;
- l'entretien du navire et sa stabilité ;
- la sécurité et la protection de l'environnement marin.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est présidé par un cadre A des corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Le jury est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement maritime. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	Χ	
Accessible en Polynésie Française	Х	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	
Certains titres délivrés par le ministre chargé de la défense permettent d'obtenir ce brevet sous réserve de l'obtention de formations	
complémentaires définies par la réglementation en vigueur.	

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 99-439 du 25 mai 1999 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice des fonctions à bord des navires de commerce et pêche, ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 octobre 2005 modifié relatif aux conditions de délivrance du brevet de mécanicien 750 kW

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 24 novembre 2008 modifié par l'arrêté du 21 mai 2013 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Arrêté du 15 juillet 1999 modifié relatif à la formation et aux conditions d'obtention du dipôme de mécanicien 750 kW

Pour plus d'informations

Statistiques :

300 brevets délivrés en 2012

Autres sources d'information :

www.developpement-durable.gouv.fr www.formation-maritime.fr www.supmaritime.fr

Lieu(x) de certification :

Services chargés de la mer

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tout établissement de formation maritime sous tutelle du MEDDE (les 12 lycées professionnels maritimes et l'Ecole nationale supérieure maritime) ainsi que les établissements agréés par les services des affaires maritimes pour dispenser cette formation.

Historique de la certification :

Certification suivante : Brevet de mécanicien 750 kW